

Dossier 2

Immobilisations corporelles et incorporelles

QCM interactif

Voir EPI.

EXERCICE 1 : FUTURAVENIR - Acquisition d'immobilisation corporelle

Du fait des évolutions technologiques, le directeur de l'entreprise FUTURAVENIR envisage le remplacement d'un outillage industriel.

Le 10 janvier N, il ordonne une étude incluant la recherche de la solution d'acquisition la plus intéressante et le calcul d'indicateurs pour s'assurer de l'opportunité du projet. Cette étude représente 2 400 € de charges (enregistrées correctement au moment où elles surviennent).

Le 30 janvier, le directeur reçoit les résultats de cette étude qui conclut que le remplacement serait avantageux pour l'entreprise FUTURAVENIR. Il décide d'acheter l'outillage industriel à un fournisseur asiatique par l'intermédiaire d'une agence spécialisée dans les transactions avec l'Asie. L'agence en question est sollicitée le 31 janvier.

Le 31 mars, l'outillage industriel est livré à FUTURAVENIR. Les frais engagés sont les suivants :

Prix d'achat net : 120 000 € HT (40 % payés le 25 février, le reste à payer sous 15 jours)

Droits de douanes (non récupérables) : 5 000 € (payés le 15 mars)

Frais de transport : 10 000 € HT (80 % payés le 15 mars ; le reste à payer ce jour 31 mars)

Ce même jour, l'agence spécialisée remet à l'entreprise FUTURAVENIR une facture pour 8 000 € HT de commissions liées à l'acquisition, payables sous 15 jours.

L'installation et la vérification du bon fonctionnement de l'outillage sont assurées par le personnel de l'entreprise FUTURAVENIR (ce qui représente 600 € de charges correctement enregistrées lorsqu'elles sont encourues). Suite à ces opérations, qui s'achèvent le 10 avril, l'outillage est en état de fonctionner suivant l'utilisation prévue.

Toutefois, la mise en service n'a lieu que le 15 avril, le temps de former le personnel. Coût de la formation dispensée les 13 et 14 avril par un prestataire extérieur : 2 000 € HT. Payable le 30 avril.

1. *À compter de quelle date les coûts commencent-ils à être attribués au coût d'acquisition de l'immobilisation ?*
2. *À quelle date les coûts cessent-ils d'être attribués au coût de l'immobilisation ?*
3. *À quelle date commence l'amortissement comptable de l'immobilisation ?*
4. *Calculez le coût d'acquisition de cet outillage industriel en sachant que FUTURAVENIR choisit de façon constante les règles et options lui permettant de bénéficier le plus rapidement possible de déductions fiscales.*
5. *Si vous n'incluez pas certains éléments dans le coût d'acquisition de l'immobilisation, expliquez pourquoi.*

EXERCICE 2 : SOLUCINFO - Cration d'un logiciel

SOLUCINFO est une societe informatique franaise. Son exercice comptable correspond a l'annee civile. Si necessaire, considerez un taux de TVA de 20 % et un taux d'impot sur les benfices de 33,1/3%.

SOLUCINFO a cre, au cours de l'annee N, un logiciel destine a des cabinets d'avocats. La decision de produire ce logiciel a ete prise suite a une etude de marche et a une etude technique qui avaient demonstre que ce logiciel repondrait a une demande et aurait de serieuses chances de reussite technique et de rentabilite commerciale.

Resume des coûts supports :

- tude technique et tude de marche prealables : 2 300 €
- Analyse fonctionnelle : 3 500 €
- Analyse organique (conception detaillee) : 2 700 €
- Programmation : 7 000 €
- Realisation de tests et jeux d'essais : 4 000 €
- Elaboration de la documentation technique destine a l'utilisation : 4 800 €
- Formation des utilisateurs des copies du logiciel-mere vendues : 2 800 €

Ces coûts ont ete enregistrs en charges dans les comptes adequats et au moment opportun.

Le logiciel-mere est acheve le 1^{er} octobre N. Les premières copies du logiciel-mere sont vendues le 15 octobre N. SOLUCINFO pense pouvoir exploiter commercialement ce logiciel-mere de faon regulire pendant 5 ans.

- 1. Calculez, en justifiant, le coût de production de ce logiciel-mere.**
- 2. Enregistrez les critures necessaires concernant ce logiciel-mere, pour l'annee N, dans le journal de SOLUCINFO.**

EXERCICE 3 : BOBICAB - Acquisition et amortissement

L'entreprise BOBICAB est installee a BOBIGNY. Elle clture ses comptes le 31 decembre.

Le 12 juillet N, un materiel industriel destine a la fabrication de siges de cabines de remontees mecaniques est livre et installe par le fournisseur ALPES INDUSTRIES. La mise en service du materiel est immediate.

La facture N-340 qui accompagne le materiel comporte les informations suivantes :

- Montant brut HT : 100 000,00 €
- Remise : 10 % du prix du materiel
- Escompte : 4 % du prix du materiel apres remise
- Frais de transport : 2 000,00 € HT
- Frais d'installation : 1 600,00 € HT
- Acompte verse en janvier : 20 000,00 €
- TVA 20 %
- Paiement : 20 % du net a payer au comptant. Reglement du solde sous 15 jours.

Les paiements previs dans la facture ont lieu le 12 juillet et le 27 juillet.

BOBICAB prevoit une utilisation regulire dans le temps pendant 4 ans, apres quoi le materiel n'aura plus aucune valeur.

- 1. Déterminez le coût d'acquisition du matériel industriel.**
- 2. Enregistrez dans le journal les écritures de juillet N pour l'acquisition du matériel.**
- 3. Établissez le tableau d'amortissement du matériel, puis enregistrez les écritures d'amortissement dans le journal le 31/12/N et le 31/12/N+4.**
- 4. Le directeur comptable est intéressé par l'amortissement dégressif fiscal.**
En considérant que la durée fiscale d'amortissement est de 4 ans, établissez les tableaux d'amortissements dégressif fiscal et dérogatoire, puis complétez les écritures précédentes dans l'hypothèse où cet amortissement fiscal serait retenu.
- 5. Si l'amortissement dégressif fiscal était retenu, quels seraient la valeur nette comptable de la machine et le solde du compte « Amortissements dérogatoires » fin N+1 ?**
- 6. D'autres modes d'amortissement pourraient être envisagés, même s'ils n'ont pas été retenus. Le directeur comptable vous demande d'établir les tableaux d'amortissement pour les hypothèses suivantes :**
 - a. le matériel est utilisé régulièrement dans le temps pendant 3 ans et revendu pour 9 000 € (nets des coûts de sortie) ;**
 - b. le matériel est utilisé régulièrement dans le temps pendant 4 ans, après quoi il n'aura plus aucune valeur. Un élément mécanique (15 000 €) devra être remplacé au bout de 2 ans.**

N.B. : Arrondissez vos calculs à l'euro pour simplifier.

EXERCICE 4 : BOBICAB - Dépréciation et cession

Le matériel industriel précédemment étudié est finalement amorti, comptablement et fiscalement, selon le mode linéaire sur 4 ans.

À la fin de l'exercice N+2, il existe des indices de perte de valeur de ce matériel. Le 31/12/N+2, la valeur d'usage de la machine est estimée à 30 000 €. La vente du matériel pourrait rapporter 25 000 €.

Le matériel est finalement cédé le 30 juin N+3 pour un prix de 20 000 € HT.

TVA de 20 %.

- 1. Rappelez les différences entre dépréciation et amortissement (économiquement justifié).**
- 2. Présentez le tableau d'amortissement prenant en considération la dépréciation.**
- 3. Enregistrez dans le journal les écritures du 31/12/N+2.**
- 4. Enregistrez les écritures de la cession dans le journal.**
- 5. Présentez les éléments relatifs au matériel industriel qui apparaissent à l'actif du bilan au 31/12/N+1, au 31/12/N+2 et au 31/12/N+3 en utilisant le modèle suivant.**

	N		N-1
	Brut	A & D	Net
Immobilisations corporelles			

- 6. Indiquez les impacts des écritures enregistrées sur le compte de résultat, en précisant les soldes intermédiaires qui changent, et sur le tableau des flux de trésorerie.**

N.B. : Arrondissez vos calculs à l'euro pour simplifier.